

Cette formation est destinée aux...

Cette formation s'adresse aux jeunes **attirés par les sciences du vivant, l'agriculture durable et les enjeux liés au développement des territoires**. Elle est destinée à celles et ceux qui souhaitent devenir des ingénieurs capables d'analyser et de comprendre les systèmes vivants dans leur environnement, tout en intégrant les dimensions scientifiques, techniques, économiques et sociales des transitions agricoles et agroalimentaires.

La formation se déroule en apprentissage au sein de l'une de nos 800 entreprises partenaires du secteur agroalimentaire.

En entreprise, le rôle de l'apprenti sera de :

- Analyser et résoudre des **problématiques complexes** liées aux systèmes agricoles et agroalimentaires, dans une approche transdisciplinaire.
- Participer à des projets intégrant les **enjeux de développement durable**, de gestion des ressources et d'adaptation aux transitions écologiques.
- Contribuer à l'amélioration ou à la conception de **systèmes de production, d'organisations ou de filières**, du gène à l'agrosystème, de l'exploitation au territoire.
- Mobiliser des compétences en **sciences du vivant, sciences de l'ingénieur et sciences économiques et sociales** pour proposer des solutions innovantes.
- Participer à des démarches d'**innovation, d'entrepreneuriat et de création de valeur** au sein de l'entreprise.

Le diplômé du cursus Ingénieur Agronome développe ainsi une vision globale et stratégique des enjeux agricoles et agroalimentaires, avec une capacité à s'adapter à la complexité croissante des produits, des systèmes et des organisations.

Programme

Enseignements professionnels et généraux

- Sciences biologiques et agronomiques
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Agronomie et changement global : Impacts et Transitions
- Démarche scientifique
- Diagnostic territorial
- Langues LV et LV2
- Gestion de projet

Spécialisations

A partir de la 2e année, l'apprenti doit choisir une spécialité au choix parmi :

- **Agroecology**
- **Eau, énergie et climat**
- **Agroéconomie et politiques publiques**
- **Adaptation, production, valorisation du végétal**
- **Biologie moléculaire et cellulaire**

Diplôme : Cursus Ingénieur (diplôme de niveau 7)

Secteur : Recherche & développement, Performance industrielle, Production

Durée : 36 mois

En bref

Niveau prérequis :

BAC +2 (diplôme de niveau 5)

Niveau du diplôme visé :

Cursus Ingénieur (diplôme de niveau 7)

Public : Ce cursus ingénieur est ouvert à toutes les personnes âgées de 15 à moins de 30 ans, de nationalité française, ressortissant de l'Union Européenne ou aux personnes de nationalité étrangère en situation régulière de séjour et de travail.

Modalités d'admission :

Le candidat postule au concours national commun AgroVeto, VOIE APPRENTISSAGE. L'admissibilité est déclarée suite à ce concours, à l'examen du dossier scolaire et à un entretien de motivation. La signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil valide définitivement l'entrée en formation du candidat.

Code RNCP :

39915

Le campus



Institut Agro Rennes-Angers - Rennes

65 rue de Saint-Brieuc
35000 Rennes

Site :

- **Ecologie fonctionnelle, comportementale et évolutive**
- **Génie de l'environnement**
- **Hydrogéologie, hydro-biogéochimie, hydropédologie**
- **Ingénierie des espaces végétalisés urbains**
- **Modélisation en écologie**
- **Nutrition et santé**
- **Science des données**
- **Sciences et ingénierie du végétal**
- **Sciences et ingénierie en productions animales**
- **Protection des plantes et environnement**
- **Sciences halieutiques et aquacoles**
- **Sciences de l'alimentation et management des entreprises**
- **Téledétection et environnement**

Mobilité à l'étranger

Dans le cadre de ce cursus d'ingénieur, les apprentis doivent réaliser une mission à l'étranger d'une durée moyenne de 12 semaines au sein d'une entreprise.

Cette expérience internationale permet aux apprentis de développer leurs compétences techniques dans un environnement professionnel différent, de s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et de renforcer leur capacité à évoluer dans un contexte interculturel. Cette immersion favorise également l'autonomie, l'ouverture d'esprit et la maîtrise de l'anglais professionnel, autant d'atouts essentiels pour évoluer dans des entreprises industrielles à dimension internationale.

Combien de temps en entreprise et à l'école ?

La formation est répartie de la façon suivante :

- **40 % du temps à l'Institut Agro Rennes-Anger à Rennes**, notre école partenaire - *Soit 257 jours d'enseignement répartis sur 36 mois.*
- **60 % du temps en entreprise.**

Quels sont les débouchés après un Cursus Ingénieur Génie Industriel 4.0 ?

Après un **Cursus Ingénieur Agronome**, les jeunes diplômés peuvent intégrer une entreprise agroalimentaire et exercer les métiers suivants :

- Responsable marketing
- Sélectionneur végétal
- Chargé d'études inondation
- Conseiller d'entreprises
- Chef de produits
- Responsable qualité alimentaire
- Prévisionniste des ventes
- Chef de projets R&D
- Chargée de mission scientifique domaine maritime

Comment rejoindre le Cursus Ingénieur Agronome - Rennes

Une question ?

Contactez-nous

02 98 64 55 51

1. Tu es actuellement ou titulaire d'un BAC +2 ou BAC +3 scientifique ou technique (BTS, BTSA, BTSM 2, BUT 2, BUT 3, Licence Pro)

Tu souhaites intégrer le cursus Ingénieur Agronome en apprentissage

Je candidate

A noter : Certaines formations ne donnent pas accès à la voie de l'apprentissage :

- Licence générale
- Prépa CPGE, BCPST ou TB

2. Candidature au concours Agroveto voie Apprentissage

Après avoir rempli le formulaire, **tu reçois toutes les informations nécessaires pour t'inscrire au concours Agroveto voie apprentissage.**

Calendrier pour la rentrée 2026

- **Du 8 décembre 2025 au 12 janvier 2026 :** Inscription au concours sur la plateforme Agro Veto
- **20 janvier 2026 :** fin de dépôt des pièces justificatives et paiements
- **1e mars 2026 :** classement des voeux
- **9 mars 2026 :** fin de dépôt des dossiers d'admissibilité
- **10 mars 2026 :** épreuves écrites
- **19 avril 2026 :** date limite d'envoi des lettres de motivation
- **21 mai 2026 :** fin du classement des voeux

3. Annonce des voeux

A partir du 21 mai, l'IFRIA OUEST t'informe si tu es sélectionné pour intégrer l'Institut Agro à la rentrée. Tu es alors convié à une journée de présentation de l'école. Amélie te reçoit en entretien pour débiter, avec toi, l'accompagnement à la recherche d'entreprise.

4. La recherche d'une alternance

Amélie t'accompagne tout au long de ta recherche d'entreprise :

- Coaching : CV, entretien, lettre de motivation
- Mise en relation avec les recruteurs du secteur
- Transmission des offres d'alternance de nos 800 entreprises partenaires
- Invitation à nos jobdatings

5. La signature du contrat d'apprentissage

Une fois ton entreprise trouvée et le contrat signé, nous t'attendons à la rentrée de septembre !

Informations pratiques

Le cursus Ingénieur Agronome est-il reconnu par l'Etat ?

Oui, toutes les formations en apprentissage de l'IFRIA OUEST sont reconnues par l'Etat et inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Concernant le Cursus Ingénieur Agronome

- Le Certificateur est l'Institut National d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- Son code RNCP est le [39915](#), enregistré le 31/08/2026

Quels sont les objectifs de la formation ?

À l'issue de la formation, nos apprentis sont capables de :

- Comprendre, analyser et répondre aux besoins de l'industrie en déployant la technologie la plus adaptée
- Manager des équipes transverses et multiculturelles
- Conduire des projets complexes
- Animer la transition numérique de l'industrie et innover
- Promouvoir une démarche d'amélioration continue collaborative
- Proposer et animer des systèmes de management qui garantissent la maîtrise des risques industriels, environnementaux ainsi ceux pour la santé/sécurité des salariés

Dans quels secteurs travailler une fois la formation terminée ?

Suite à l'obtention du diplôme, les apprentis peuvent **travailler dans le secteur agroalimentaire**, le 1^e secteur industriel de France et **intégrer les équipes Maintenance, Production, Amélioration Continue, Supply Chain**.

La formation est-elle ouverte aux personnes en situation de handicap ?

Oui, **toutes les formations en apprentissage de l'IFRIA OUEST sont ouvertes aux personnes en situation de handicap**. Céline, notre référente handicap **accompagne les apprentis, les entreprises et nos écoles partenaires** afin de trouver des solutions durables pour aménager le lieu de formation et/ou le poste de travail.

En lien avec l'AGEFIPH, cet accompagnement consiste à :

- Réaliser un diagnostic afin d'identifier et mobiliser les aides adaptées
- Financer du matériel spécifique
- Faciliter les transports et les déplacements
- Mobiliser une aide humaine si nécessaire
- Co-financer la formation
- Proposer des aides financières pour l'apprenti et l'employeur

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

La formation est-elle payante ?

Non, toutes les formations de l'IFRIA OUEST **sont gratuites pour les apprentis**. Celles-ci sont financées par les entreprises et leurs Opérateurs de Compétences (OPCO).

Comment se déroule la formation à l'IFRIA OUEST ?

Cette formation de l'IFRIA OUEST combine des **cours en présentiel** et des mises en application concrètes afin de favoriser l'acquisition durable des compétences. Certains modules peuvent également être proposés en **distanciel**, selon les contenus pédagogiques. Les enseignements se déroulent en classe entière ou en groupes restreints, en fonction des objectifs pédagogiques. Les apports théoriques sont régulièrement mis en pratique à travers des études de cas, des mises en situation et des travaux collectifs, afin de renforcer la maîtrise technique et la capacité d'analyse.

Les apprentis bénéficient de **salles de formation, d'une halle technologique et de laboratoires adaptés**, équipés de matériels spécifiques permettant de se former dans des conditions proches des environnements industriels réels.

L'évaluation des acquis et des compétences repose sur une combinaison de modalités : mises en situation professionnelles, études de cas, analyses documentaires, examens sur table, travaux de groupe et questionnaires de vérification des connaissances. Les projets menés en entreprise font l'objet de rapports et d'évaluations par le maître d'apprentissage tout au long du parcours. La formation se conclut par la rédaction d'un **mémoire** et la soutenance d'un **projet de fin d'études**. La validation se fait sur l'ensemble de la formation et non par bloc.

Pourquoi choisir l'IFRIA OUEST pour sa formation en alternance ?

Choisir l'IFRIA OUEST, c'est intégrer un centre de formation **spécialiste des industries agroalimentaires** en Bretagne et Pays de la Loire. Depuis 30 ans, nous accompagnons les entreprises du secteur et leurs équipes dans le développement des compétences. Cette expertise terrain nous permet de proposer des formations **construites à partir des besoins réels des entreprises**, avec des contenus concrets et directement applicables sur le terrain.

Notre force, c'est avant tout **l'accompagnement individualisé**. Chaque apprenti est suivi tout au long de son parcours : aide à la recherche d'entreprise, coordination entre le centre de formation et l'employeur, points réguliers pour sécuriser le parcours jusqu'à l'obtention du diplôme. Cet accompagnement personnalisé fait la différence.

Les formations s'appuient sur :

- Des intervenants professionnels reconnus pour leur expertise
- Des enseignements pratiques en lien direct avec les réalités industrielles
- un réseau solide d'entreprises partenaires
- de nombreuses possibilités de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Être formé avec l'IFRIA OUEST, c'est aussi faire le choix d'un **secteur qui recrute fortement**, au cœur de l'industrie agroalimentaire, un pilier économique majeur du secteur.

Chiffres clés de la formation

Annotations : À ce jour, aucune statistique n'est encore disponible

pour cette formation. La première promotion sera diplômée en juin 2029.

Dernière modification : 04/03/2026